

*Prestations de retraite supplémentaires—Loi*

**M. Gray:** Mais oui, je les ai rencontrés.

**M. Parker:** Le ministre nous assure qu'il a rencontré les membres du comité. Or, des représentants des divers groupes qui ont comparu devant nous, auxquels j'ai posé la question, m'ont dit faire partie de ce comité consultatif, mais n'avaient jamais été consultés. Par conséquent, tout ce que je peux dire au président du Conseil du Trésor (M. Gray) c'est que, selon les informations qui nous ont été fournies par le comité, il n'y a pas eu de consultations.

● (1220)

A l'étape du rapport, les conservateurs ont déploré, chose curieuse, que le gouvernement brise des contrats. Je n'en croyais pas mes oreilles lorsque je les ai entendus parler de l'importance des contrats et de la nécessité de les respecter. Pourtant, dans ce domaine ce sont les conservateurs qui ont créé le précédent. Pensez-ils réellement que le gouvernement aurait brisé ce contrat aussi facilement si, impunément, les conservateurs n'en avaient pas fait autant avec leurs propres employés? Où étaient les conservateurs lorsque les commis ont rompu leur contrat après avoir été forcés de faire la grève pour la première fois dans leur histoire? Ils étaient ici, les conservateurs, derrière le gouvernement et ils acquiesçaient: «Oui, monsieur. Parfait».

Le chef du parti conservateur (M. Clark) a prétendu que le gouvernement était trop timide. C'était sa seule objection au projet C-124. Le gouvernement est-il allé assez loin, cette fois-ci, pour satisfaire les conservateurs? Les conservateurs sont-ils heureux de voir que le gouvernement ne diminue pas simplement les salaires de ses travailleurs, mais vole également leurs économies? Car les pensions, après tout, sont rien d'autre que des économies, des salaires différés. Au lieu de recevoir l'argent maintenant, les travailleurs acceptent de l'investir pour leur retraite. Ils pourraient tout aussi bien prendre l'argent et acheter des obligations d'épargne du Canada. Par cette mesure législative, le gouvernement fait main basse sur leurs économies. C'est la même chose que les restrictions de salaire rétroactives. Il dit en fait: «Nous allons diminuer votre salaire d'hier de façon que vous ne puissiez pas économiser autant d'argent». Il n'y a aucune différence entre cette façon de faire et la confiscation d'obligations d'épargne du gouvernement, qu'on aurait achetées pour sa retraite.

Le gouvernement prétend le contraire. Selon lui, le régime est financé par les impôts. Si j'en juge d'après les témoignages présentés au comité, je n'en crois rien. C'est une excuse truquée que le gouvernement a concoctée pour vendre son programme plus facilement. Mais ce n'est qu'un leurre. Si le projet de loi n'est qu'un autre programme anti-inflation, alors le gouvernement devra admettre qu'il vole l'argent des pensionnés et qu'il brise des contrats. Si ce programme vise à combler les déficits du régime de pensions, pourquoi n'en a-t-il pas discuté avec les syndicats et les représentants des fonctionnaires? Parce que le régime de pensions n'est pas en difficulté et le gouvernement n'arriverait pas à prouver qu'il l'est si l'affaire était portée par des experts devant des juges impartiaux.

Outre que ce projet de loi est immoral, il incarne une initiative qui ne serait même pas légale si elle avait été prise par le secteur privé. Le CTC a dit au comité que le Surintendant des

assurances du Canada doit normalement refuser que les sociétés privées apportent à leurs régimes de pension des modifications visant à réduire le montant des prestations gagnées avant la date du changement. Pareil projet de loi ne serait même pas accepté d'après les normes en vigueur pour les régimes de pension privés.

Le gouvernement actuel a fait de nombreuses promesses. Le premier ministre a dit à la Conférence sur les pensions de 1981 qu'il devait protéger les retraités contre l'inflation, que sans cette protection, leurs revenus diminueraient. L'année dernière, le président du Conseil du Trésor a dit que le gouvernement tenait à maintenir l'indexation des pensions des employés de la Fonction publique. Il a fait cette déclaration il y a moins d'un an. En 1977, le premier ministre a dit dans une lettre envoyée aux syndicats de la Fonction publique que les pensionnés n'étaient pas responsables de l'inflation et que le gouvernement devait les protéger. Le gouvernement a menti en faisant toutes ces déclarations. Il a menti, comme en 1974; quand il a fait la campagne électorale contre la surveillance des salaires.

Comme tous ceux qui se comportaient comme des petits tyrans dans les cours de récréation, le premier ministre a peur de la vérité, et les conservateurs ne valent pas mieux, puisqu'ils aident le gouvernement. Pourquoi les conservateurs n'ont-ils pas dit ce qu'ils pensaient quand le gouvernement s'est mis à rompre des contrats? Pourquoi ne se sont-ils même pas donné la peine de se présenter devant le comité qui étudiait ce projet de loi? Les conservateurs à droit avaient sept représentants à ce comité mais bien souvent, seulement deux y siégeaient.

Pourquoi le leader parlementaire du parti conservateur a-t-il promis d'aider le gouvernement à adopter ce projet de loi le 16 novembre? Le fait que le leader parlementaire du parti conservateur a déclaré à la Chambre que, si le gouvernement présentait ce projet de loi, les conservateurs veilleraient à ce qu'il soit étudié en toute hâte, est consigné au compte rendu. Les libéraux et les conservateurs sont en grande partie responsables de ce projet de loi ignoble, et peu importent les résultats des sondages Gallup, nous veillerons à ce que les Canadiens s'en souviennent aux prochaines élections.

Monsieur le Président, c'est une journée sombre pour la Chambre; c'est triste d'avoir à étudier un tel projet de loi et à mobiliser le temps dont dispose la Chambre pour s'attaquer aux fonctionnaires pensionnés, aux retraités, aux familles avec des enfants en bas âge, où les problèmes de chômage sont courants, et aux personnes touchant une pension de vieillesse. Au lieu de cela, il faudrait s'attaquer au problème le plus aigu, le chômage. Le genre de programme que le président du Conseil du Trésor présente dans ce projet de loi ne nous permettra pas de créer un seul emploi; il ne faut pas leurrer.

M. Ian Sinclair, président du Canadien Pacifique, a servi de principal porte-parole du programme des six et cinq, et le lendemain du jour où le gouvernement a adopté les recommandations du groupe qui l'a lancé sur la piste des six et cinq, ce groupe a annoncé des licenciements dans toutes les régions du Canada. Après avoir économisé littéralement des centaines de millions de dollars en salaires qu'il devrait payer, ce groupe a annoncé des licenciements dans toutes les régions du Canada. Il a créé plus de chômage que d'emplois.